

Rapport d'évaluation

Plan stratégique 2014-2018 du Cégep Limoilou

Novembre 2014

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Le plan stratégique de développement du Cégep Limoilou couvre les années 2014 à 2018. Il a été adopté par le conseil d'administration le 17 juin 2014. Il a été reçu à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial le 25 août 2014.

La Commission a évalué le plan stratégique du Collège lors de sa réunion tenue le 25 novembre 2014. Pour ce faire, elle en a examiné la conformité aux dispositions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et en a apprécié l'efficacité potentielle par l'analyse de ses différentes composantes. Le présent rapport fait état des conclusions de la Commission.

Présentation du plan

Le plan stratégique du Cégep Limoilou couvre la période de 2014 à 2018, soit une durée de 4 ans. Pour l'élaboration de son plan stratégique 2014-2018, le Collège a pris en compte les conclusions de l'autoévaluation de son plan 2008-2013. La communauté collégiale du Cégep Limoilou s'est mobilisée tout au long de l'année 2013-2014 pour l'élaboration du plan stratégique 2014-2018. Près de 2500 personnes, étudiants actuels et futurs, membres du personnel et partenaires du Collège, ont participé à une ou à plusieurs étapes de consultation et de validation menées sur une période de dix mois.

Après une présentation du Collège, de sa mission et de ses valeurs, le plan stratégique expose cinq enjeux, desquels découlent trois orientations et six objectifs. Ces objectifs sont précisés par des priorités d'intervention, des résultats visés et des cibles. Le plan stratégique prévoit un mécanisme de mise en œuvre et de suivi du plan.

Évaluation du plan

La conformité

Le plan stratégique du Cégep Limoilou comprend tous les éléments prescrits par l'article 16.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Il tient compte notamment de la situation du Collège et des orientations du plan stratégique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Le plan couvre également une période de plusieurs années et comporte l'ensemble des objectifs poursuivis par le Collège pour réaliser sa mission. Le plan stratégique intègre le plan de réussite par l'une de ses orientations. Il est disponible sur le site Internet du Collège.

Conformément à l'article 16.2, un document expliquant le plan de réussite est distribué aux élèves et aux membres du personnel du Collège; ce document est rédigé de manière claire et accessible.

La Commission des études s'est prononcée sur les éléments relevant de sa compétence, comme le veut l'article 17.0.2 de la Loi.

L'efficacité potentielle

L'analyse de la situation

Dans son plan stratégique 2014-2018, le Cégep Limoilou présente une nouvelle analyse de sa situation qui est claire, diversifiée et approfondie. Il présente l'environnement dans lequel il évolue et détermine ensuite cinq enjeux internes et externes, soit la mobilisation collective pour la réussite, la notoriété et le positionnement du Collège pour maintenir l'effectif étudiant, l'adaptation aux réalités et aux besoins changeants des étudiants, la contribution à la vie et au développement de la collectivité de même que l'accès aux talents et à la passion des personnes. Il dresse un bref portrait de sa clientèle étudiante et détermine les obstacles à la réussite. Il a également analysé des données récentes sur les indicateurs de réussite.

Le plan fait ainsi état des principaux éléments de contexte observés ainsi que des enjeux en découlant.

Les orientations

Les enjeux définis par le Collège l'ont amené à établir trois grandes orientations portant sur la réussite, l'image et le positionnement du Collège dans la région, au Québec et dans le monde de même que sur le sentiment d'appartenance et la mobilisation des étudiants ainsi que du personnel.

Les orientations sont en lien avec la mission de l'établissement et avec l'énoncé de sa vision.

Les objectifs stratégiques

Le Collège s'est donné six objectifs liés aux trois orientations de son plan et aux enjeux définis dans son analyse de situation. Deux de ces objectifs, soit offrir une expérience éducative et un enseignement qui se distinguent et améliorer le soutien offert aux étudiants pour favoriser leur réussite et leur persévérance, sont liés à la réussite. Chaque objectif est accompagné de priorités d'intervention, qui constituent des pistes d'action. Enfin, le Collège a fixé des résultats attendus pour chacun de ses objectifs et prévoit mesurer leur progression vers leur atteinte par l'utilisation d'indicateurs pertinents. La Commission estime que le Collège devrait être en mesure de rendre compte des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique.

Le mécanisme de mise en œuvre

Le Collège a prévu un mécanisme de planification et de suivi des moyens de son plan stratégique, incluant le plan de réussite. Ce mécanisme prévoit qu'un plan d'action annuel traduira les orientations et les priorités d'intervention du plan stratégique en actions concrètes et que toutes les directions et ressources du Collège contribueront à sa mise en œuvre. Une reddition de comptes sera réalisée auprès du conseil d'administration sur la mise en œuvre du plan. La Commission comprend qu'avec ce plan d'action annuel, des moyens, des responsabilités et un échéancier seront déterminés.

Le mécanisme de suivi des résultats

Le plan stratégique, incluant le plan de réussite, contient un mécanisme d'évaluation annuelle et de révision pouvant mener, au besoin, à une actualisation du plan. Ce mécanisme prévoit qu'une reddition de comptes sera faite auprès du conseil d'administration sur l'atteinte des résultats.

Le plan de réussite

Le plan de réussite renouvelé est complètement intégré au plan stratégique par la première orientation, qui est de placer l'étudiant et sa réussite au coeur des actions du Collège. Cette orientation est déclinée en deux objectifs, touchant entre autres la réussite en première et en deuxième session ainsi que la persévérance. La Commission remarque l'absence de l'indicateur portant sur le taux de diplomation et considère que le Cégep aurait intérêt à l'inclure à son plan de réussite.

Les mécanismes de suivi de mise en œuvre et de suivi des résultats prévus pour le plan stratégique s'appliquent aussi pour le plan de réussite.

Conclusion

Au terme de l'évaluation, la Commission constate que le plan stratégique 2014-2018 du Cégep Limoilou est conforme aux dispositions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

De plus, le plan stratégique, incluant le plan de réussite, est de qualité et comprend l'ensemble des éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Le cas échéant, les jugements et avis émis dans ce rapport ont préséance sur ceux émis lors de l'évaluation du plan stratégique précédent.

La Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial,

Céline Durand, présidente

Recherche et analyse : Stéphanie Baron-Arguin